N°270

Mars - Avril 2013

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbouillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	**2**
Compte rendu des activités	
L'Ermitage d'Edmond d'Hoffschmidt à Auffe (Rochefort) L'approche archéologique des vestiges (en cours de fouilles) : bilan des premières découvertes	**4**
Promenade familiale à Poix-Saint-Hubert	**8**
Assemblée Générale du 12 janvier 2013 à Rochefort - Rapport moral	**11**
Décorticage et détermination des micromammifères de pelotes de régurgitation de Chouette effraie	**18**
Chronique de l'Environnement	**20**
Informations	**24**

www.naturalistesdelahautelesse.be

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous		Organisateur*
Samedi 2 mars	Gestion du Gros Tienne de Lavaux-Ste-Anne. Apportez gants, coupe-branche et tout ce qui vous tombe sous la main pour l'entretien de cette prestigieuse pelouse calcicole, sans oublier votre huile de bras et votre enthousiasme communicatif ! (Activité qui n'a pas pu être réalisée plus tôt suite aux intempéries)	9h30 Sur le site, le long de la petite route qui va de Lavaux-Ste-Anne à Ave-et-Auffe	🛠 ⚠	Daniel Tyteca
Dimanche 10 mars	Promenade familiale du dimanche après-midi: premières floraisons pré-printanières.	14h00 Église de Froidlieu	=	Georgy De Heyn et Philippe Corbeel
Jeudi 14 mars	Commission de l'Environnement. Bienvenue à tous !	20h00 Local de Chanly, rue du Tombois		Philippe Corbeel et Louis Deltombe
Samedi 16 mars	Les abeilles sauvages dans leur milieu. Observation et recherche des premiers butineurs (voir folder séparé et informations page 21).	9h30 Entrée de "Belgacom " à Lessive		Marc Paquay et Nicolas Vereecken
Samedi 23 mars	Excursion géologique dans la vallée de l'Orneau. En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi.	9h30 Place de l'Église à Spy	✿ ⚠	Jean-Louis Giot et Jean Leurquin
Dimanche 24 mars	**Dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau** Les déboires d'un ruisseau campagnard : l'exemple du Ri de la Planche à Han-sur-Lesse. Promenade guidée et commentée (environ 4 km) sur route et chemins forestiers. Durée : environ 3 heures.	14h00 Église de Han-sur-Lesse.	=	Jean-Claude Lebrun et Bruno Marée
Samedi 30 mars	Matinée ornithologique.	8h00, ancienne gare de Villers-sur-Lesse (départ RaVeL), fin vers 12h30-13h00		Marc Paquay
Samedi 6 avril	Suivi de l'évolution des populations d'anémone pulsatille (Tienne des Vignes, Grignaux, Turmont, Maupas).	9h30 Réservoir des Pérées, au point le plus haut de la route Belvaux - Resteigne	✿	Pierre Limbourg et Daniel Tyteca
Dimanche 14 avril	Promenade familiale. Les tiennes du côté d'Ave – floraisons printanières.	14h00 Église d'Ave	=	Daniel Tyteca
Samedi 20 avril	Sortie d'initiation à la bryologie à Auffe, l'occasion de revisiter, 10 ans après, les falaises calcaires du bois Niau.	14h00 Chapelle d'Auffe	✿	Marie-Thérèse Romain 084 36 77 29
Dimanche 5 mai	Les nouvelles réserves naturelles domaniales de la commune de Ciney, notamment Marie-Mouchon, Namorimont et Pachis des Chevaux.	9h30 Église de Haid		Daniel Tyteca, avec le concours de Pierre Hance
Samedi 11 mai	Les oiseaux du bocage. Recherche des premières Pie-grièches écorcheurs (une matinée).	8h00 Carrefour de Genimont (entre K23 et 24 sur RN 94 Dinant-Neufchâteau		Marc Paquay

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
18-20 mai	**Mini-session « Boulonnais et Côte d'Opale »** Samedi 18 :Visite des marais de Condette et des dunes de St Frieux (sites au sud de Boulogne s/Mer, aux environs de Hardelot- Plage) Dimanche 19 : journée consacrée aux coteaux calcaires de l'arrière-pays (Desvres et le Mont Pelé, coteaux de Wavrans s/Aa, de Colembert et Nabringhen, collines de Helfaut,...) Lundi 20 :, découverte et prospection de l'estuaire de la Slack et de la pointe aux Oies (au nord de Wimereux) Il est demandé de s'inscrire pour la session avant le 1° mai auprès de Georges De Heyn afin de pouvoir organiser au mieux cette activité. Chacun doit réserver son logement dans les environs de Boulogne s/ mer par ses propres moyens. Les hôtels et chambres d'hôtes sont assez nombreux dans la région et permettent un choix assez vaste mais vu la date du WE de Pentecôte et les risques d'affluence touristique, les réservations ne doivent pas être trop tardives. Prévoir des bottes	Samedi 18 mai 9h30 sur le parking du Château d'Hardelot à Condette (suivre le fléchage "Centre Culturel de l'Entente Cordiale – Château d'Hardelot")	Georgy De Heyn
Samedi 1er juin	Dans le cadre de la journée des mares : Recherche – inventaire des populations de triton crêté	9h30, lieu à préciser dans le prochain Bar-bouillons	Marc Paquay

Prochaine réunion du Comité le 9 mars (20h00) ou le lundi 1er avril (Pâques).
Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

☎	Avertir le guide de la participation	=	Promenade familiale	🛠	Chantier	✱	Endurance requise
☂	Annulé en cas d'intempéries	☆	Activité nocturne		Activité en salle	◷	Horaire inhabituel
✿	**Activité spécialisée** **Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation**					⚠	Attention changement !

Vendredi 21 décembre

L'Ermitage d'Edmond d'Hoffschmidt à Auffe (Rochefort)

L'approche archéologique des vestiges (en cours de fouilles) : bilan des premières découvertes

BRUNO MARÉE

Dès les premières activités de l'A.s.b.l. « Les Naturalistes de la Haute-Lesse », la personnalité d'Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861) a retenu l'attention des membres de l'association qui ont trouvé chez cet aristocrate humaniste, original et enjoué, philosophe et solitaire, un complice évident et un être sensible à la beauté et à la préservation de la nature.

En octobre 1981 déjà, Maurice Evrard publiait dans la revue « Les Barbouillons » (N° 57, octobre 1981, Fiche N° 39) une fiche détaillée reprenant les principales informations connues à l'époque sur la vie de l'ancien Bourgmestre de Resteigne. Le testament qui précise *« Je désire... que l'on ne coupe pas les genévriers qui se trouvent dans le petit bois qui l'environne (l'ermitage) »* ne pouvait que susciter la sympathie des Naturalistes de la Haute-Lesse à l'initiative des mesures de protection et de restauration des pelouses calcicoles abondantes sur le site des Pérées entre Belvaux et Resteigne.

Depuis lors, on ne compte plus les activités d'étude, de gestion, de prospection (et même de détente) organisées par l'association des Naturalistes dans les environs du Bois Niau, là où d'Hoffschmidt fait ériger son ermitage « philosophique » au début du 19ème siècle. Il était donc assez logique de proposer aux Naturalistes de la Haute-Lesse l'exposé d'un premier bilan des fouilles archéologiques réalisées sur le site depuis quelques années par une autre A.s.b.l. « Les Amis de l'Ermite de Resteigne » qui, parmi ses préoccupations, a pour objectif d'entretenir la mémoire de l'Ermite.

Le château de Resteigne en bordure de la Lesse, la tombe de l'ermite au cimetière de Resteigne, l'Autel de la Nature ou la « Source des Rêveries », sur les hauteurs de Belvaux,... sont autant d'éléments qui témoignent de la vie d'Edmond d'Hoffschmidt. En collaboration avec le Service de l'Archéologie de la Région Wallonne, les travaux actuellement entrepris par « Les Amis de l'Ermite de Resteigne » se concentrent sur les bâtiments érigés au sommet de la colline calcaire de Niau, non loin de la tour qui avait été dressée sur un imposant rocher dominant la vallée du Ri d'Ave et offrant une vue remarquable sur toute la dépression de la Famenne. Les strates calcaires de ce rocher portent aujourd'hui encore les inscriptions, poèmes et maximes, gravées par d'adroits artisans à la demande de l'Ermite.

Heureux est le mortel qui du monde ignoré
Vit content de lui-même en un coin retiré.
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée,
Qui de sa liberté forme tout son plaisir
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir.

Boileau (Épître VI, vv. 99-104)

Trois bâtiments, entourés par une haute palissade de bois, formaient l'ensemble de l'Ermitage proprement dit : le logis, le fournil et une vaste serre qui rappelle l'intérêt de l'Ermite pour la botanique et pour la culture des fleurs.

En 2010 et 2011, les fouilleurs se sont attachés au dégagement des vestiges du fournil[1], un bâtiment de forme carrée auquel est accolé un four à pain à deux niveaux. La façade du fournil et la pierre de seuil étaient précédées par une terrasse dallée en pierres brutes ou en dalles taillées de réemploi. L'observation attentive des murs, leur facture et les matériaux utilisés (pierre, brique et torchis) permettent de définir au moins trois phases successives dans l'édification de ce fournil qui, durant les premières périodes d'occupation du site par l'Ermite, faisait probablement office de logis. Un toit de chaume couvrait l'ensemble, sauf le four qui était abrité par un toit d'ardoises à deux pans. Un appentis rudimentaire dont la fonction n'est pas connue fut établi sur le pignon Nord-Est du bâtiment et une porte fut ouverte dans ce pignon lors de la dernière phase des aménagements. La fouille du fournil de l'ermitage a permis de mieux comprendre les fonctions successives de ce petit bâtiment et d'en tracer un plan précis.

Fournil de l'Ermitage – Vue générale. A l'avant-plan, le four à pain. (Photo Bruno Marée – 18/08/2011)

1 Lire à ce sujet : Bruno Marée, Les vestiges du fournil de l'ermitage (Bois Niau – Auffe – commune de Rochefort), dans « L'ermitage », Bulletin de l'A.s.b.l. « Les Amis de l'Ermite de Resteigne », pp 4 à 12, N° 10, 2012.

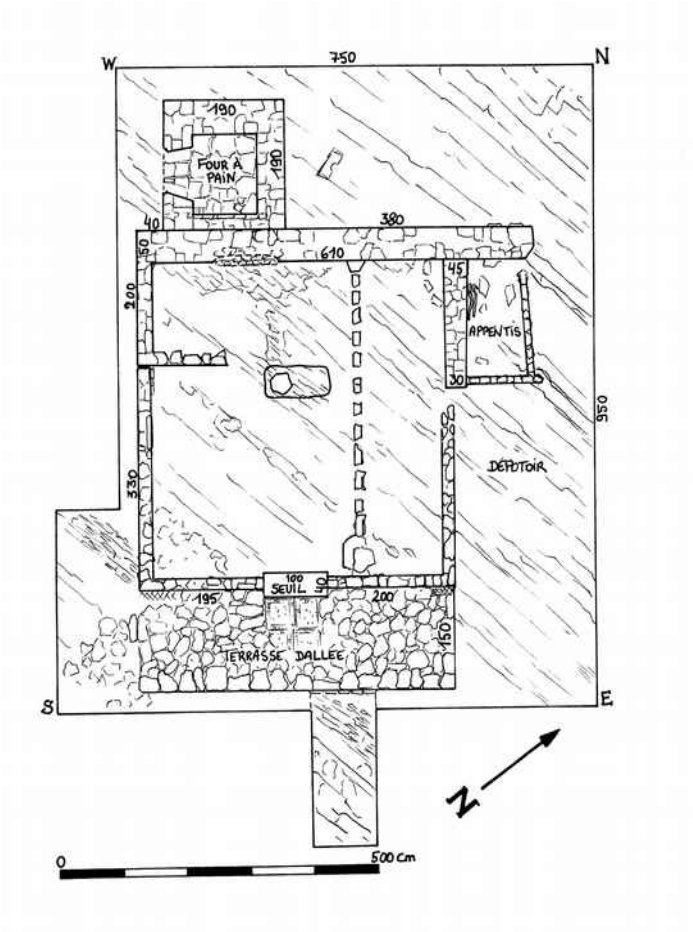

Plan schématique du fournil de l'Ermitage (Bruno Marée - 2011)

L'écurie des mules – Pavement de pierres calcaires posées sur chant et « filet d'eau » en pierres de taille.(Photo Bruno Marée – 24/05/2012)

Un important matériel a été récolté sur le site, principalement concentré dans un secteur extérieur au bâtiment et au Nord-Est de celui-ci. Ce « dépotoir » a livré plusieurs dizaines de kilos de tessons de céramique. On y reconnaît de nombreux éléments de jardinage (pots, sous-pots) et de cuisine (fait-tout, écrémeurs, récipients divers...), mais aussi quelques faïences de vaisselle fine et décorée (pochons, tasses, soucoupes...). De nombreuses pièces en fer, dont le linteau de la gueule du four, des crochets de suspension et des fragments d'outils divers et de platines à tartes, ont également été récoltés sur le site. Ce matériel, en cours d'étude, fera l'objet d'un inventaire descriptif précis dans une publication prochaine et globale des fouilles de l'ermitage.

Durant la saison 2012, l'équipe des fouilleurs a délimité une nouvelle emprise de fouilles englobant l'emplacement du logis, l'habitation proprement dite. On possède plusieurs représentations[2] détaillées de la façade de cette maison d'aspect rustique qui semble avoir fasciné les visiteurs, du vivant de l'Ermite ou quelques années après sa mort et avant la destruction du bâtiment.

Le dégagement systématique des remblais d'effondrement de la partie Ouest du logis a permis de reconnaître et d'étudier trois locaux particuliers :

1. <u>L'écurie</u> présente un plan de forme carrée avec un seul accès par le mur extérieur Ouest du logis. Les murs intérieurs étaient enduits d'un épais « plafonnage » à la chaux. Les auges dont on connaît l'existence grâce aux témoignages anciens n'ont pas été retrouvées. Par contre, l'aménagement du sol a fait l'objet d'un soin tout particulier avec une zone pavée à l'aide de petites pierres calcaires posées sur chant, avec une remarquable « rigole » en pierres de taille pour l'évacuation du lisier et, très probablement, avec un plancher de madriers épais pour recevoir la litière des mules, et peut-être de la vache, que le logis abritait.

2. <u>La cuisine</u> occupe l'angle Sud-Ouest du bâtiment. Ses murs étaient également couverts d'un épais enduit à la chaux dont les fragments récoltés présentent les traces de pigments colorés (gris bleuté, brun et jaune

2 Outre la très belle lithographie de A.Jacquemin présentant l'ermitage en 1841 (J.Maquet-Tombu, L'Ermite de Resteigne Edmond d'Hoffschmidt, Parcs Nationaux, Bull. Trim. de l'A.S.B.L. Ardenne et Gaume, 1965, 1966, 1967) et la copie reproduite à de multiples exemplaires à l'initiative de Camille Bodinus pour être distribuée à la population après la mort de l'Ermite, on recense quelques autres représentations de la façade du logis de l'ermitage. Voyez à ce sujet « Un dessin de l'ermitage daté de 1828 » par Pierre Jodogne, et « L'ermitage dessiné par Camille Bodinus », dans « L'ermitage », Bulletin de l'A.s.b.l. « Les Amis de l'Ermite de Resteigne », n° 10, pp. 39 à 41, 2012. Enfin, il faut signaler la découverte récente par Michel Timperman, dans les archives de la S.A. des Grottes de Han, d'une très jolie illustration attribuée à Auguste de Peelaert qui visita le site en 1822.

vif). Une cheminée occupait la partie centrale du mur Nord. Elle était décorée d'un manteau en tablettes de marbre gris présentant des petits fossiles (crinoïdes) sombres. Au pied de cette cheminée, le sol était garni d'un lit d'ardoises posées sur chant comme on peut en observer parfois dans les habitations anciennes. Le reste de la surface du sol était pavée de grandes dalles ciselées en calcaire. Un bel évier finement taillé et poli dans un marbre similaire à celui de la cheminée occupait cette cuisine comme en témoignent les fragments qui y ont été découverts.

Logis de l'Ermitage – Vue générale du secteur Ouest. De gauche à droite : le vestibule (situé au-dessus de la cave), la cuisine en cours de fouille, l'écurie avec le pavement de pierres calcaires posées sur chant et le « filet d'eau » en pierres de taille. (Photo Bruno Marée – 06/09/2012)

3. Le vestibule est probablement la pièce la plus insolite qui devait plonger le visiteur dans une ambiance très particulière dès son entrée dans le logis de l'ermite. Son plan particulier fait songer à la disposition traditionnelle des bâtiments religieux. Le seuil d'entrée, ou parvis, introduit le visiteur dans la première partie rectangulaire du hall, ou nef centrale, recoupée perpendiculairement par les portes d'accès à la cuisine, à gauche, et au salon, à droite, comme s'il s'agissait d'un transept. Le fond du vestibule présente une double disposition en abside prolongée par une absidiole, comme on en rencontre fréquemment dans le plan du chœur des églises. On sait aussi que c'est là, dans des niches aménagées dans les murs de briques, que le propriétaire des lieux avait installé les bustes de certains philosophes de l'antiquité. Ces murs courbes étaient, comme l'ensemble des murs du logis actuellement dégagés, couverts par un épais enduit à la chaux de teinte ocre. L'abside de fond et l'absidiole, au plafond disposé en cul de four, présentaient en surcharge de cet enduit, une fine couche de plafonnage blanc recouvert par un pigment noir, très probablement fait de charbon de bois. Le sol était fait d'un pavement de carreaux noirs et blancs qui a été démonté et dont les éléments ont disparu sauf quelques fragments négligés qui restent observables au pied des murs de l'abside et à l'entrée du vestibule.

Enfin, la campagne de fouilles 2012 a permis le dégagement du pourtour Ouest du logis et, accolé à la façade Sud, du perron constitué d'un double escalier de trois marches pour l'accès à la porte d'entrée et au vestibule. Le seuil de ce perron est formé de pierres calcaires brutes parmi lesquelles on reconnaît plusieurs types de fossiles comme on en rencontre abondamment en surface dans la région. Ils sont caractéristiques des assises géologiques du Givetien. La mise en place de ces fossiles a été soigneusement déterminée et l'ensemble présente une disposition géométrique, circulaire ou en étoile, autour d'une pierre centrale légèrement proéminente. Vers l'extérieur, un imposant parapet de pierre faisait office de garde-fou. Il était constitué de moellons calcaires bruts et, par endroits, d'épaisses concrétions calcaires extraites des grottes de la région. Les Naturalistes de la Haute-Lesse n'auraient certainement pas apprécié ce choix de l'Ermite, mais on était beaucoup moins regardant, à l'époque, quant à la protection des cavités karstiques et à la préservation du patrimoine souterrain...

Signalons encore l'existence d'un système judicieux d'aération de la cave (située juste en dessous du vestibule). Il est constitué de deux pierres de taille finement ouvragée mises en place dans le mur de façade, de part et d'autre du perron. Ces pierres présentent un orifice parfaitement circulaire derrière lequel un conduit en briques s'évase progressivement pour apporter un peu d'air et de lumière à cette cave qui sera très probablement fouillée au cours de l'année 2013.

Le matériel archéologique découvert en 2012 sur le site du logis est d'une tout autre nature que le matériel qui avait été découvert au fournil. Ici, peu de céramique ! Ce sont principalement les matériaux de construction qui dominent : fragments de briques, plaquettes d'enduit à la chaux, minuscules fragments de verre plat, fragments de dalles calcaires rainurées, morceaux de pavés de marbre noir, ardoises très abondantes, nombreuses tôles en plomb pour l'étanchéité de la toiture...

Parmi les éléments métalliques, on signalera de très nombreux clous forgés, des crochets et crampons de murs, la pièce principale d'une fermeture de coffre, un imposant

crochet de sécurité de toiture, un décrottoir à chaussures, un fer à mule et une clé ancienne que les fouilleurs aiment à supposer comme étant la clé de la porte d'entrée du logis de l'Ermite...

Enfin, à signaler pour l'anecdote, la découverte isolée du crâne d'un petit chien[3], du fourneau d'une pipe en terre cuite présentant un fin décor floral[4] et, devant le perron du logis, d'une quinzaine de fragments d'une statuette en terre cuite rouge présentant la chevelure et le drapé du vêtement d'un personnage[5] debout dont le seul élément parfaitement identifiable est un genou gauche, musclé et masculin !

Conclusions

Les fouilles entreprises depuis quelques années par « Les Amis de l'Ermite de Resteigne » contribuent à apporter de précieuses informations sur l'Ermitage d'Edmond d'Hoffschmidt et principalement sur trois aspects particuliers :

1. Les modalités de construction du bâtiment : les plans, les phases successives de constructions, le savoir-faire des ouvriers bâtisseurs, le soin accordé aux aménagements, le choix des matériaux et le « style » original et rustique souhaité par le solitaire Edmond d'Hoffschmidt influencé par le romantisme de l'époque.

2. La vie quotidienne de l'Ermite et de son entourage dans le logis: le confort, les commodités, les activités d'entretien, les contraintes de ce lieu retiré et forestier...

3. Le processus de délabrement et de « ruinification » rapide du bâtiment après son abandon : les effets de la dégradation naturelle, le démantèlement volontaire, voire encouragé, la récupération du mobilier et des matériaux, le pillage et le vandalisme gratuit...

Les fouilles archéologiques du site de l'Ermitage reprendront prochainement avec le retour de la belle saison. L'équipe archéologique est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer régulièrement ou ponctuellement à ses travaux. Les amateurs peuvent se signaler auprès de l'association des « Amis de l'Ermite » (voir coordonnées ci-dessous) ou auprès d'un des membres de l'équipe de fouilles. En outre, tous ceux qui le souhaitent peuvent soutenir l''A.s.b.l. en adhérant à l'association suivant les conditions reprises ci-dessous.

3 On sait qu'Edmond d'Hoffschmidt entretenait une meute de chiens de chasse de petite taille et la localisation stratigraphique de la découverte de ce crâne (dans la couche inférieure des remblais, au centre de l'écurie) peut laisser supposer qu'il s'agit d'un de ces chiens...

4 La consultation des catalogues édités par les Entreprises de fabrication de pipes Gambier, à Givet (France) a permis de reconnaître parmi les « Marseillaises vernies » le modèle numéroté 887 : « Petite Marseillaise courbe ».

5 Certains y voient la représentation possible de Saint-Roch.

« Les Amis de l'Ermite de Resteigne » - ASBL

N° d'agréation : 54342003

Siège social : Musée de la Cloche et du Carillon, 23, Rue Grande, 6927 TELLIN

Objectifs

L'Association a pour objectif d'entretenir la mémoire d'Edmond d'Hoffschmidt de Resteigne (1777-1861), dit l'Ermite, dans le cadre de sa région et de son époque.

Elle se propose, à cette fin,

- d'encourager la recherche, l'étude et la conservation des documents ainsi que des témoignages de toute espèce qui le concernent (papiers, inscriptions, objets, bâtiments ou ruines),
- de veiller à la sauvegarde et à l'entretien des vestiges de son ermitage,
- d'organiser toute manifestation susceptible de faire connaître sa personne et sa vie, ainsi que d'éclairer la société qui l'entourait.

Devenez membre sympathisant

- pour soutenir les travaux, les recherches et les actions des « Amis de l'Ermite de Resteigne »
- pour recevoir gratuitement le bulletin de l'Association,
- pour être invité à l'assemblée générale annuelle statutaire de l'Asbl (avec voix consultative)
- pour bénéficier d'avantages lors des activités organisées par l'Association.

Cotisation annuelle

15 Euros, à virer sur le compte BAN BE91 0682 4143 7976 (BIC : GKCC BEBB) de l'Association, en indiquant votre nom et votre adresse postale.

Samedi 5 janvier 2013

Promenade familiale à Poix-Saint-Hubert

MARIE LECOMTE

La gare de Poix (fig. 1) n'avait pas dû connaître une telle agitation depuis les derniers examens scolaires. La première sortie de l'année rencontre souvent un grand succès auprès des naturalistes, impatients de sillonner les sentiers de notre belle contrée pour y (re)découvrir les trésors qu'elle recèle.

Figure 1 - La place devant la gare de Poix en 1923

Poix serait resté un petit village ardennais sans intérêt particulier, si un homme audacieux n'avait décidé d'y placer des industries pour renflouer les caisses de son abbaye. Cet homme, c'est l'abbé Nicolas Spirlet, un entreprenant personnage qui s'était mis dans la tête de restaurer les finances désastreuses de l'abbaye de Saint-Hubert. Pour ce faire, comprenant vite que les cours d'eau environnants sont de précieux alliés, il crée une forge au Fourneau St-Michel, une fenderie et une potasserie à Poix.

Mais la Révolution de 1789 change la donne, les biens de l'abbaye sont distribués, et c'est Léopold Zoude (1771-1853), industriel namurois, qui s'empare des installations établies à Poix et au Fourneau St-Michel. Son fils, ingénieur, Louis Zoude, reprend le flambeau et établit une usine de pâte à papier, une usine d'électrolyse de produits chimiques, et s'intéresse de près au fonctionnement du moteur hydraulique. Il deviendra bourgmestre d'Hatrival, et contribuera au développement et à la prospérité de ce petit village (fondation de l'église Saint-Ursmer, installation de la distribution d'eau, création d'écoles,…).

Nous partons à l'assaut de l'histoire en longeant la Lomme jusqu'à la scierie Bockols (toujours en activité) qui dispose d'une turbine utilisant l'énergie hydraulique de la rivière. Nous remarquons l'entrée du bief de Saint-Adeline avant d'arriver à la fabrique d'enveloppes. Jean-Claude Lebrun nous rappelle que les enveloppes des Barbouillons ont été imprimées durant de nombreuses années à cet endroit.

Nous atteignons le lieu-dit Sainte-Adeline, qui doit son nom à l'épouse de Louis Zoude, Adeline Perleau. Dans le lit du bief, un dégrilleur permet de récolter les feuilles qui s'amoncèlent, empêchant ainsi la formation d'un bouchon. Ce bâtiment était autrefois une usine de pâte à papier. Comme le rappelle si bien Erik Orsenna dans son ouvrage *Sur la route du papier* : « sans rivière pas de papier. La rivière est la mère de toutes les usines, elle les alimentait

en eau (le papier, c'est d'abord de l'eau) et en énergie. »

L'usine et ses dépendances ont été achetées par Arville à la veuve Zoude en 1919 pour y installer en 1920 une centrale électrique afin de ravitailler les villages d'Arville et de Lorcy. Devenue inactive, l'usine a été vendue en 1975 à Marc Baudewyns. Des anciennes meules sont encore visibles le long du bâtiment (fig. 2).

Figure 2. Ancienne usine de pâte à papier et anciennes meules

Nous longeons la Lomme et remarquons des traces de passage de castor (*Castor fiber*), désormais présent sur de nombreux cours d'eau de Wallonie.

A « Pont à Smuid », l'ancienne usine d'électrolyse de produits chimiques (Fig. 3) est désormais occupée par Marc Baudewyns qui utilise l'énergie hydraulique pour produire de l'électricité.

Un héron cendré, gardien du lieu, posté dans les branches d'un épicéa, s'envole à notre approche. Le chemin bordant la Lomme zigzague sous la ligne de chemin de fer (ligne 162 Luxembourg-Bruxelles).

De nombreuses sources jalonnent le sentier et forment de petites cascades limpides et cristallines .

Nous atteignons une centrale électrique Hydroval qui alimente une partie de la commune de Rochefort en électricité. Une échelle à poissons a été aménagée à proximité afin de leur permettre de remonter le cours d'eau (notamment en période de frai).

Figure 3. Le bief menant chez Marc Baudewyns.

Après avoir parcouru les berges du canal Ste-Adeline, nous franchissons à nouveau un tunnel sous le chemin de fer. Sur le versant nord de la vallée, la hêtraie recouvre un sol schisteux. Une percée dans la roche nous fait soupçonner l'existence d'une petite carrière de pierre à cet endroit.

Le ruisseau de Gobaille déchaîné sollicite nos talents d'équilibristes mais l'adresse et la solidarité des participants permettent de gagner la rive opposée, au pied du Rocher de Marie Gobaille. Le ciel gris enveloppe l'atmosphère d'un voile de mystère propice aux légendes dont l'Ardenne a le secret. Voici celle de Marie Gobaille :

Marie Gobaille, mi-sorcière mi-cheval, fut condamnée à être brûlée comme toutes les sorcières en période d'inquisition. Elle se transforma en cheval et prit un malin plaisir à semer la terreur parmi les habitants de Smuid et Mirwart. Un soir, le mayeur d'Arville décida d'organiser une expédition avec les habitants de Mirwart armés de bâtons et les habitants de Smuid avec leurs loups en laisse. Ils trouvèrent Marie Gobaille en cet endroit et la pourchassèrent. Afin d'en être définitivement débarrassés, ils lui tranchèrent la tête avec une faux. Victorieux, ils promenèrent la tête sur un pieu à travers le village de Mirwart. Depuis ce jour, les habitants de Mirwart se nomment les "tiès di chfaut" (têtes de chevaux) et ceux de Smuid les « leu » (loups). On raconte également que le visage de Marie Gobaille apparaît dans le relief du rocher… mais avouons qu'il faut, pour s'en convaincre, une certaine imagination.

Nous entamons la remontée vers la chapelle de Cheni du Mont.

Après une courte pause, nous reprenons notre route à travers les bois embrumés. Nous parvenons au manège de Moirmonay avant de retrouver le ruisseau de Poix, affluent de la Lomme, le long duquel se hissent les bâtiments Minette et leur passerelle qui existait déjà en 1865. Une fenderie se trouvait jadis en berge droite.

Nous concluons la matinée au pied du rocher de Poix où languit le château Zoude. Cette belle bâtisse du 19ème siècle (Fig.4), aujourd'hui à l'abandon, mériterait bien une remise en valeur.

Documents consultés :

PECHEUR, G., et BAY, J., 2010, Saint-Hubert et ses villages, éd. Musée en Piconrue

ORSENNA, E., 2012, Sur la route du papier, petit précis de mondialisation III, éd. Stock, p71

http://users.skynet.be/arpernaz/pht-sthubert2004.htm

http://www.sainthubert.be/

Figure 4. –Le château, du temps de sa splendeur

Naturalistes de la Haute-Lesse - Assemblée Générale du 12 janvier 2013 à Rochefort
Rapport moral

Daniel Tyteca, Président

Bienvenue à toutes et à tous ! Cette année nous revenons en Calestienne, après une petite incursion en Ardenne l'an dernier. Nous y retournerons très probablement, puisque notre association couvre plusieurs régions naturelles ! Je souhaite avant tout vous remercier toutes et tous pour votre soutien et votre implication dans les activités de notre association.

Nous commençons par l'approbation du PV de l'AG du 21 janvier 2012, à ceci près qu'il convient d'indiquer le nom des commissaires aux comptes pour 2012 : il s'agit de Jean-Claude Dubray et de Jean Leurquin.

Compte rendu des activités de 2012

L'an dernier nous avons décidé, dans l'énumération des différentes activités, d'abroger la distinction traditionnelle entre « activités générales » et activités dites « spécialisées » dans les différentes disciplines (botanique, ornithologie, géologie, entomologie, …), si tant est que nous essayons, et cela fait partie de nos missions, de rendre les différentes disciplines et approches accessibles au public le plus large possible. Je me permettrai juste de distinguer certaines activités plus particulières, celles de la Commission de l'Environnement, les conférences et les activités de gestion.

A nouveau, grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris ces activités en charge ! En tout, nous avons eu, en 2012, 42 activités, dont voici la liste :

Activités diverses (35)

Dimanche 8 janvier : Promenade – randonnée à Andenne – Émile Gérard. Entamer l'année par une randonnée est devenu une tradition … et c'est encore le cas cette année !

Samedi 21 janvier : Assemblée générale, suivie du souper des Naturalistes, à Glaireuse (Libin).

Samedi 11 février : Sortie hivernale à Houyet – Marc Paquay. Vraiment hivernale ; nous avons frôlé les -15°C !

Samedi 25 février : Détermination des ligneux dans les vieilles haies vives de Basse Ardenne, partant de Lomprez – Jean Leurquin et Jean-Louis Giot.

Samedi 3 mars : Cinquième randonnée dans la Donation royale de Ciergnon, près de Férage – Raoul Hubert et Marc Paquay.

Samedi 10 mars : Initiation à la bryologie dans la vallée de la Wimbe à Haut-Fays – Marie-Thérèse Romain.

Dimanche 18 mars : Promenade familiale dans la région de Pondrôme – Georgy De Heyn.

Samedi 24 mars : L'Anticlinorium de Durbuy-Philippeville et la Transition Famenne – Condroz dans la région de Somme-Leuze – Durbuy – Jean-Louis Giot et Jean Leurquin.

Dimanche 25 mars : Promenade historique à la découverte d'activités liées à l'eau à Mirwart – Jean-Claude Lebrun.

Dimanche 1er avril : Observations ornithologiques le long du Ravel de Wanlin à Houyet – Marc Paquay.

Samedi 21 avril : Prospection de pelouses schisteuses à Wiesme (Beauraing) et Houyet – Pierre Limbourg et Marc Paquay.

Dimanche 29 avril : Excursion à Hologne-sur-Geer, axée principalement sur l'observation des oiseaux – Marc Paquay.

Samedi 5 mai : Sortie à la carrière du Fond des Vaux couplée à une promenade au bois d'Oro – Georgy De Heyn.

Dimanche 13 mai : Relevé de la flore des pelouses sur calcaire dans le carré IFBL J6.34.41 (plateau des Pairées et bois de Quaux) – Jean Leurquin.

Assemblée Générale

Samedi 19 mai : Les rochers de Renissart, la vallée de l'Isbelle et le camp romain – Jean-Louis Giot et Jean Leurquin.

Samedi 2 juin : Sortie ornithologique à Chavanne (communes de Nassogne et Marche-en-Famenne) – Dany Pierret.

Dimanche 10 juin : Promenade familiale à Sohier, sur le thème de l'évolution d'un milieu menacé après gestion et la problématique des reboisements en forêts sur coupes à blanc – Georgy De Heyn.

Samedi 16 juin : Initiation à l'étude des graminées à la Réserve naturelle de Comogne – Jean Leurquin & Pierre Limbourg.

Dimanche 24 juin : La réserve domaniale des « Anciennes Troufferies de Libin » – Jean-Claude Lebrun.

Du 9 au 13 juillet : La grande session naturaliste en Haute-Maurienne. Intervenants : Francy Moreau, Marc Paquay.

Dimanche 22 juillet : Observation des insectes à Pondrôme-Revogne – Marc Paquay.

Dimanche 29 juillet : Promenade familiale du dimanche après-midi : les bois de Hart et d'Haur, floraisons estivales dont celle de l'épipactis pourpre – Daniel Tyteca.

Samedi 4 août : A la recherche des libellules et papillons sur le massif de Saint-Hubert (Mochamps) – Dany Pierret, Marie Lecomte et Marc Paquay.

Dimanche 12 août : A la découverte de la Fagne de Malchamps et de la forêt de Spa – Louis Deltombe.

Dimanche 26 août : Évaluation de l'évolution des paysages du plateau ardennais le long des ruisseaux de Mussy et du Wézerin (Transinne) – Jean-Claude Lebrun.

Dimanche 9 septembre : Prospection mycologique, dans la région de Rochefort … mais bilan fort maigre ! – Marc Paquay.

Dimanche 23 septembre : Balade familiale sur le tienne de Chassepierre (Wellin) – Georgy De Heyn.

Samedi 29 septembre : La Réserve Naturelle Domaniale du Pré des Forges et la vallée de Marsolle, à Mirwart – Jean-Claude Lebrun. Cette activité avait lieu dans le cadre de la journée de célébration des 40 ans de l'association « Jeunes et Nature », en présence d'un large public, et nous a permis de mettre en évidence notre action dans le domaine de l'étude et de la conservation de la nature.

Samedi 13 octobre : Mycologie: l'influence des pratiques agro-sylvicoles sur le développement des champignons – Marc Paquay.

Samedi 20 octobre : Sortie ornithologique à Chavanne – Dany Pierret et Marc Paquay.

Dimanche 28 octobre : Promenade familiale du dimanche après-midi – Exploration des tiennes d'Eprave : Tienne des Maulins, Bois de Wérimont, Au-dessus de Gemeroie – Daniel Tyteca, avec le concours de Bruno Marée.

Dimanche 4 novembre : Mycologie tardive : influence du peuplement en résineux sur le développement des champignons, prospection à Thérimont et Botton (Ave-et-Auffe) – Marc Paquay.

Samedi 10 novembre : Promenade d'observation des oiseaux sur les crêtes et bocages entre Honnay et Sohier – Marc Paquay.

Samedi 24 novembre : Compte rendu de la session naturaliste en Haute-Maurienne – avec des projections de Claire Brenu et Marc Paquay – Compte rendu de Georgy De Heyn. Ce fut l'occasion de la première réunion à la Maison des Associations de Wellin !

Dimanche 16 décembre : Balade familiale à Chanly (Belles Plumes) sur le thème de la régénération spontanée des peuplements forestiers – Georgy De Heyn.

Gestion (1)

Dimanche 15 janvier : Gestion au Gros Tienne – Stéphane Tombeur et Daniel Tyteca. Sous un soleil radieux, beaucoup plus de participants que l'année précédente !

CONFÉRENCES (1)
Vendredi 21 décembre : L'Ermitage d'Edmond d'Hoffschmidt à Auffe (Rochefort). L'approche archéologique des vestiges (en cours de fouilles) : bilan des premières découvertes – Bruno Marée.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT (5)
17 février, 10 mai, 5 juillet, 20 septembre, 6 décembre

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Suite au départ de Jean-Claude Lebrun du comité, c'est Georgy De Heyn qui a pris en charge la lourde tâche du secrétariat de l'association. En conséquence, la coordination de la Commission de l'Environnement est assurée, cette année, à nouveau par Louis Deltombe, mais aussi par Philippe Corbeel, qui nous a rejoints dans le comité. La parole est cédée à Philippe et Louis qui nous commentent les grands axes de l'action de la Commission de l'Environnement.

Commission de l'environnement : quelques points discutés en 2012 – LOUIS DELTOMBE & PHILIPPE CORBEEL

Projets LIFE : leur importance en Wallonie pour les prés maigres, tourbières, pelouses calcicoles, landes, marais et couloirs écologiques. Il y a eu 22 projets représentant 65 millions d'euros. L'Europe intervient pour 50%, la Région wallonne pour 45%, le reste étant assumé par les provinces, les communes, l'armée. Sur 9 projets réalisés, 29 millions pour 264 ha. La gestion des pelouses calcicoles restaurées – Lesse, Lomme, Viroin – se déroule grâce aux pâturages sur 266 ha. Pour les landes, même processus, sur 312 ha soit 578 ha paturés par ovins et bovins. Ce projet a donc permis de restaurer et consolider une part importante de la biodiversité.

Zoning de Rochefort, l'agrandissement pourrait se faire – selon certains échos– en partie vers le nord du zoning et en partie vers le sud. Rien n'est encore décidé.

Chalet Piron : après 4 ans de débats politico-juridiques, la Cour de Cassation a tranché : le pourvoi est rejeté et le chalet est donc illégal. Le site devra être remis en état.

Autres points présentés en 2012 :

- Natura 2000 :
  - perspectives d'avenir et influences sur l'agriculture « traditionnelle »
  - implication des unités de gestion sur la gestion environnementale.
- Arrêté nourrissage :
  - évolution législative et rôle des environnementalistes dans le débat « chasse »
  - collaboration avec IEW.
- Gestion des haies et des arbres « remarquables » : explication législatives.
- Pesticides : analyse des influences de certaines cultures sur le plateau ardennais de Libin.
- Législation sur les chemins : suppression de la prescription trentenaire.
- Parc Naturel Semois et Lesse : réflexions et avenir.
- Gestion des réserves : tendance lourde à l'artificialisation.
- Conscientisation citoyenne à la gestion environnementale au quotidien : dérives de notre société moderne.
- Divers : projets éoliens, Natura 2000, actions pour la protection des batraciens, incinérateur de Givet : voir articles spécifiques dans la Chronique de l'Environnement.

Le projet LIFE Lomme

Clément Crispiels et Jean-Claude Lebrun représentent les NHL au comité d'accompagnement de ce projet LIFE. Jean-Claude fait le point et nous transmet un petit compte rendu préparé par Sara Cristofoli.

Projet LIFE Lomme - synthèse des activités réalisées en 2012 - Sara Cristofoli

Après deux années essentiellement consacrées à la négociation d'un périmètre de travail avec les propriétaires publics et privés, l'année 2012 a vu se préparer et se dérouler de nombreux travaux de restauration écologique dans le cadre du projet LIFE-Lomme.

L'essentiel des coupes d'épicéas situés dans le périmètre de travail du projet est finalisé. Afin d'accélérer le retour de la végétation et de permettre une éventuelle gestion récurrente des sites, un vaste chantier de nettoyage des rémanents de coupe (andainage ou exportation) a eu lieu notamment aux abords de la réserve naturelle domaniale des Troufferies de Libin.

Les premiers travaux d'étrépage ont été réalisés au sein de cette même réserve. Trois zones ont subi un décapage superficiel du sol, avec andainage de la matière raclée. En amont des andains, l'eau de pluie et de ruissellement s'accumule, formant un réseau dense de plans d'eau de faible profondeur.

La restauration hydrique de la Fagne de Wiaupont, située aux sources du Parfond Ri, est terminée. Ont été créées 5 mares, 2 grandes digues et 54 mardelles résultant du bouchage des drains.

Les premières réflexions quant aux modalités de gestion de chacun des sites restaurés ont été menées, notamment grâce à une collaboration étroite avec le secteur des mesures agro-environnementales.

Contrat de rivière Lesse

Un compte rendu des activités de 2012, ainsi qu'un portrait dans le cadre plus général de l'Europe et de la Wallonie (sous forme d'un quiz), nous sont dressés par Noëlle de Brabandere. Le rapport étant assez consistant, il est proposé dans un texte séparé (page 17).

Dès à présent, ce sera Georgy De Heyn qui nous représentera au Contrat de rivière Lesse (suppléant Bruno Marée).

Barbouillons

Marie Hélène Novak gère depuis 2008 la rédaction Barbouillons, avec une grande efficacité. Elle bénéficie de diverses collaborations, pour la relecture (Jean Leurquin, Marie-Thérèse Romain) et la distribution (Claire Schaus, Louis Deltombe). 136 pages ont été publiées en 2012.

Les articles ont été rédigés par Philippe Corbeel, Georgy De Heyn, Louis Deltombe, Émile Gérard, Jean-Louis Giot, Raoul Hubert, Jean-Claude Lebrun, Marie Lecomte, Jean Leurquin, Pierre Limbourg, Bruno Marée, Francy Moreau, Marc Paquay, Dany Pierret, Marie-Thérèse Romain, Daniel Tyteca, Michel Watelet.

Je n'ai pas relevé les multiples auteurs de photos … La rédaction apprécie que les auteurs et participants envoient des photos, avec légende, mais il ne faut pas lui en vouloir si toutes ne peuvent être publiées ...

Publications de nos membres

- Danielle Van Gottom (épouse de notre ancien trésorier Pierre Chanteux) a publié un livre sur « Paul Verlaine et l'Ardenne – Regards singuliers d'enfance », aux éditions Wejrich.
- Bernard Overal a publié un ouvrage intitulé « Pays de Seyne, massif des Monges. Découverte botanique », chez Turriers, Naturalia Publications, sur la flore des Alpes de Haute-Provence.

- Notre ancien président Bruno Marée a publié un nouveau roman, « Au Gré des Girouettes », chez Memory Press.
- Jean Leurquin a notamment publié les ouvrages suivants, disponibles auprès de l'auteur :
  - *Etude des Scrophulariacées de Belgique et régions voisines.*
  - *Etude des Boraginacées de Belgique et régions voisines.*
  - *Etude des Caryophyllacées de Belgique et des régions voisines.*
  - *Etude des Lamiacées de Belgique et des régions voisines.*

  Ces ouvrages comportent des clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs, ainsi que des données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques.

Enfin, last but not least, nous venons d'inaugurer la nouvelle série des « *Cahiers des Naturalistes de la Haute Lesse* ». Le n° 1 est sorti en novembre 2012, et comporte un Dossier préparé par André d'Ocquier, à partir des commentaires de Francy Moreau, sur la Session naturaliste en Haute-Maurienne. Le n° 2, sur la Citadelle de Namur, par Jean-Louis Giot avec la collaboration de Jean Leurquin et André d'Ocquier, sera disponible incessamment. D'autres cahiers sont en préparation. N'hésitez pas à soumettre vos travaux !

Service Bibliothèque

Il est assuré, toujours avec la même efficacité, par Marie-Thérèse Romain.

Site internet

Il est tenu à jour, tant bien que mal, par votre humble serviteur …

Membres et activités

En 2012 l'association comptait 90 membres effectifs et 239 membres cotisants. Je vous propose à nouveau un petit graphique permettant de suivre l'évolution, depuis 2008, de trois indicateurs. Alors que deux indicateurs (nombre de membres effectifs ; nombre moyen de participants aux activités) restent plus ou moins constants, cette année nous avons organisé moins d'activités que les années antérieures : 42, contre 50 à 57 les autres années.

D'autres indicateurs montrent également une certaine baisse d'activité : le nombre total de membres cotisants (de 260 en 2011, nous passons à 239 en 2012), le nombre de pages dans les Barbouillons (de 160 à 136 – toutefois compensé par le lancement des *Cahiers* !) et le nombre d'auteurs d'articles dans les Barbouillons (de 29 à 17 – 18 si on inclut les *Cahiers* !!). Nonobstant cette apparente baisse d'activité, qui n'est sans doute que temporaire, nous continuons à faire le pari d'une <u>association naturaliste de qualité</u> qui étudie les sciences naturelles et <u>défend la nature objectivement par la connaissance profonde du sujet</u>. D'autres associations ont des approches différentes, avec des méthodes « agressives » de recrutement, et rencontrent davantage de succès. Les membres du comité et moi-même estimons que nous devons maintenir notre cap. Mais peut-être certains parmi vous estiment qu'il faudrait une approche différente. Le débat est lancé ; nous ne résoudrons pas cette question ici aujourd'hui, mais nous sommes ouverts à toute suggestion. Je reviendrai sur des possibilités d'actions lorsque nous évoquerons les perspectives et projets.

Surtout, n'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus, et que nous vous encourageons même vivement, à soumettre vos propositions en vue d'organiser des activités ; ceci est un vibrant appel !!

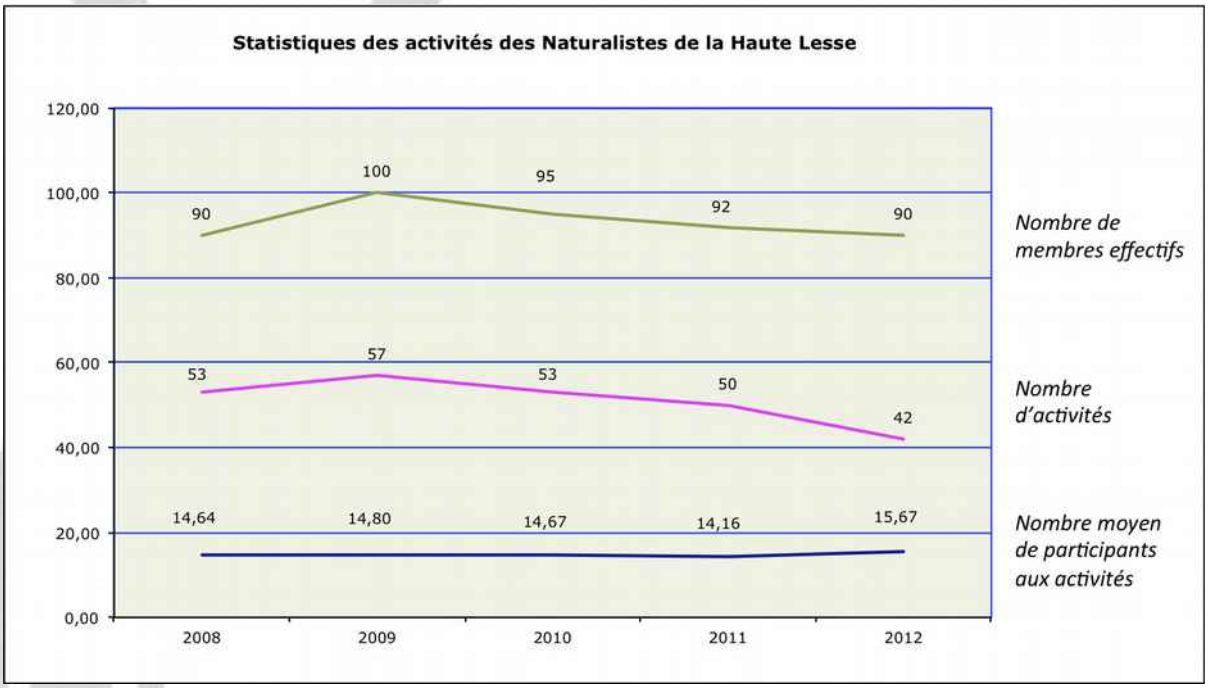

Rapport de la trésorière

Notre trésorière Marie Lecomte nous dresse le tableau des comptes pour 2012 et du budget 2013. Ceux-ci ont été préalablement examinés par les vérificateurs aux comptes Jean-Claude Dubray et Jean Leurquin.

Comptes 2012

Entrées 2012	
Cotisations	2 878,50 €
Divers	9 695,86 €
Subsides	9 143,81 €
Activités	0,00 €
Repas annuel	930,00 €
Intérêts 2012	76,19 €
En caisse fin 2011	15 911,42 €
Total	**38 635,78 €**

Sorties 2012	
Barbouillons (impression et envois)	3 709,08 €
Achat de matériel et bibliothèque	325,49 €
Secrétariat/rédaction/envois	405,48 €
Activités	391,16 €
Assurances	323,35 €
Frais bancaires	93,35 €
Repas annuel	1 218,60 €
Divers	9 751,41 €
En caisse fin 2012	22 417,86 €
Total	**38 635,78 €**

Budget 2013

Entrées 2013		Sorties 2013	
Cotisations	3 000,00 €	Barbouillons (impression)	5 000,00 €
Divers	150,00 €	Divers (achat matériel, fournitures)	15 000,00 €
Activités	200,00 €	Activités	2 500,00 €
Subsides (?)	9 000,00 €	Bureau/secrétariat/rédaction/port	1 500,00 €
Repas annuel	650,00 €	Assurances	325,00 €
Intérêts	5,00 €	Repas annuel	1 200,00 €
En caisse 2012	22 417,86 €	En caisse 2013	9 897,86 €
Total	35 422,86 €	Total	35 422,86 €

Les comptes 2012 et le budget 2013 sont approuvés à l'unanimité.

Perspectives – projets

Le montant des cotisations restera inchangé en 2013.

Cette année nous organiserons une « mini-session » au mois de mai (week-end prolongé de la Pentecôte), dans la région de la Côte d'Opale. Georgy De Heyn en est l'organisateur et nous fournit quelques indications supplémentaires (voir calendrier des activités).

Je reviens alors sur les possibilités d'accroître et d'améliorer notre action comme cela a été évoqué plus haut.

Perspectives d'achats : pour la première fois depuis la création de notre association, nous avons la perspective d'acquérir des parcelles en tant que propriétaire, en vue de la conservation de la nature. Une opportunité se présente : environ deux hectares de prairies humides aux environs de Chanly, considérées comme zone naturelle d'intérêt biologique, en Natura 2000. C'est Philippe Corbeel qui a identifié cette opportunité et a pris contact avec les propriétaires actuels, qui sont intéressés à la vente. Une petite délégation de notre Comité s'est rendue sur les lieux pour apprécier la situation et a conclu au grand intérêt biologique de ces parcelles. Avant de nous lancer dans une telle acquisition, nous devons soumettre la proposition à l'Assemblée générale. Il est à noter qu'en cas de décision d'achat, nous pourrions bénéficier d'un financement à hauteur de 50 % du prix d'achat, par la Région wallonne. Nous devons également recueillir plus largement votre avis sur l'opportunité de continuer à rechercher de tels terrains en vue d'acquisitions. Aucune décision n'est prise au cours de cette Assemblée générale, et la question sera encore l'objet de discussions et de décisions que nous vous communiquerons par la suite.

Perspectives de collaboration : outre les collaborations existantes, déjà évoquées (projet Life – Lomme ; Contrat de Rivière,...), il y a peut-être la possibilité d'établir des partenariats avec d'autres associations. Par exemple, avec Natagora : vu notre plus grande spécialisation dans les divers domaines des Sciences naturelles, la possibilité a été évoquée que nous participions à des inventaires biologiques dans les diverses réserves Natagora. La même chose peut être dite à propos d'une collaboration avec le DNF, en vue de mieux étudier et d'effectuer un suivi des Réserves naturelles domaniales. Il y a également la perspective de contribuer, en partenariat avec les associations qui en sont partie prenante, au nouveau projet Life – prairies et bocages, d'une durée de sept ans.

Désignation du nouveau Comité

Appel est fait aux candidatures : il y sept postes à pourvoir ; tous les membres actuels sont démissionnaires. Aucun de nous n'a exprimé le souhait de ne plus être réélu.

Personne n'ayant fait acte de candidature, et aucune objection ne se faisant jour, le Comité actuel (Philippe Corbeel, Georges De Heyn, Louis Deltombe, Marie Lecomte, Marie Hélène Novak, Marc Paquay, Daniel Tyteca) est reconduit à l'unanimité des membres présents. Les vérificateurs aux comptes désignés sont Jean-Claude Dubray et André Lambeau.

LE CONTRAT DE RIVIERE POUR LA LESSE - Noëlle de Brabandere

Le bassin Lesse et Lomme en ce début 2013 : la Directive Européenne, le plan de gestion wallon et le Contrat de rivière.

L'Europe , par sa Directive-Cadre-Eau, impose à tous ses états membres une bonne qualité de l'eau pour le 22 décembre 2015. Il s'agit d'une obligation de résultat. Pour arriver à cette bonne qualité, la Directive demande aux Etats d'établir des plans de gestion de 6 ans, par district et par sous-bassin hydrographique, et à l'intérieur de chaque sous-bassin, par masse d'eau. Le premier plan de gestion va de 2009 à 2015.

Les masses d'eau sont des « sous-sous-bassins » et sont l'unité de rapportage à l'Europe.

La Wallonie a établi son premier plan de gestion (actuellement soumis à enquête publique jusqu'au 18 janvier).

Sur les 30 masses d'eau de surface de notre sous-bassin, 24 atteignent aujourd'hui la qualité imposée par l'Europe, à savoir une bonne qualité ; le ruisseau de la Masblette - Masse d'eau LE14 atteint même un très bon état. Cependant, six masses d'eau présentent quelques paramètres déficitaires, qui les éloignent des objectifs visés.

- Masse d'eau 17 Hédrée : physico-chimie (matières azotées) et chimie (pesticides, atrazine) MASSE D'EAU 7 Ry d'Ave : physico-chimie (matières azotées, matières phosphorées) - *dérogation jusque 2021*
- MASSE D'EAU 22 Biran : biologie (macroinvertébrés) Physico-chimie : oxygène, matières azotées, matières phosphorées) - *dérogation jusque 2021*
- MASSE D'EAU 23 Hilau : physico-Chimie (nitrites, nitrates, phosphore) - *dérogation jusque 2021*
- MASSE D'EAU 19 rau Biran : biologie (macroinvertébrés), Physico-chimie (matières azotées et phosphorées), Chimie (pesticides : diurion) - *dérogation jusque 2027*
- MASSE D'EAU 31 Serpont: biologie (macroinvertébrés, diatomées, poissons), Physico-chimie (oxygène, matières azotées et phosphorées) - *dérogation jusque 2027*

La demande de dérogation doit être justifiée: raisons économiques (coûts «disproportionnés») et techniques (infaisabilité technique sur le court terme). Toutes les zones de baignade en rivière (4) du sous-bassin de la Lesse sont également déclassées.

Sur les 4 masses d'eau souterraines qui nous concernent, toutes présentent un bon niveau global, certains paramètres devant toutefois continuer à être surveillés.

Les contrats de rivière rassemblent les partenaires d'un même sous-bassin hydrographique autour d'un programme d'actions en vue d'améliorer la qualité de l'eau. Le premier programme d'actions de trois ans s'achève (2011-12-13) et le deuxième se prépare. (2014-15-16). Le programme d'actions des contrats de rivière est à la fois plus restreint que le plan de gestion wallon (qui doit répondre à l'Europe en mettant en place des mesures et des réseaux de contrôle et de surveillance) et plus large (actions de sensibilisation, plantes invasives, mise en valeur du patrimoine).

Et le contrat de rivière de la Lesse ? il réunit 19 communes (par ordre alphabétique : Beauraing, Bièvre, Bertrix, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont, Marche, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin), 2 provinces, des intercommunales (INASEP, AIVE) et des acteurs locaux (pêcheurs, naturalistes, etc.).

Chacun de ces partenaires réalise les actions pour lesquelles il s'est engagé, soit en tant que maître d'œuvre, soit en tant que partenaire. Les Natu se sont engagés à proposer des activités chaque année dans le cadre des journées de l'eau, cet engagement est scrupuleusement tenu !. Ils sont également partenaires de nombreuses autres actions.

Le premier programme d'action compte plus de 800 actions, à réaliser sur l'ensemble du territoire du sous-bassin. Ces actions vont de la plus précise (lever un obstacle aux poissons) à la plus générale (adopter la gestion différenciée), de la plus modeste (retirer des déchets) à la plus ambitieuse (projet Life Lomme).

Une cellule de coordination veille à la bonne marche de ce programme : elle est financée pour 30 % par les communes et provinces sur base volontaire et complétée pour 70 % par le SPW. Elle est composée actuellement de 4 personnes : une coordinatrice, une coordinatrice adjointe, une collaboratrice et une extraordinaire secrétaire ! De plus trois personnes assurent la bonne marche du projet Life Lomme.

A ce jour : **environ 300 actions ont été réalisées et 327 sont en cours de réalisation. Une soixantaine d'actions ont été retirées (souvent erreur d'appréciation lors de l'inventaire).**

Plus d'infos sur notre site : www.crlesse.be

Samedi 2 février

Décorticage et détermination des micromammifères de pelotes de régurgitation de Chouette effraie

JEAN LEURQUIN & M.THÉRÈSE ROMAIN

Par ce samedi d'averses hivernales mais mitigées, agrémentées d'un rayon de soleil timide, 9 participants hyper-motivés se sont retrouvés à Mirwart, au laboratoire de la Communauté française de la Province de Luxembourg, que nous remercions pour son accueil.

INTRODUCTION

Comme les fois précédentes (voir bibliographie), un petit exposé préliminaire permet de situer les micromammifères entre eux et par rapport aux rapaces prédateurs. Les pelotes de chouettes effraies étant les plus riches en proies diverses, et aussi les plus « faciles » à trouver (greniers, clochers), ce sont donc encore elles que nous avons examinées ce jour. Merci à Marie Hélène Novak et à Olivier Embise de nous avoir fourni un matériel suffisant (venant de basse Ardenne) pour pouvoir mener à bien cette séance.

ANALYSE

La décortication prend du temps et la minutie s'impose pour mettre en évidence le plus d'éléments possible nécessaires à la détermination des micromammifères, à savoir les crânes et les mandibules, pas toujours faciles à retrouver dans le fatras de poils, os et déchets divers dont sont constituées les pelotes. Un « travail de Sherlock Holmes », a dit un des participants. Mais quand la foi y est, rien n'arrête le pèlerin !

Rappelons les différences essentielles entre les principaux « protagonistes » :

MUSARAIGNES

Dentition complète, avec 1 incisive et de 3 à 5 unicuspides (équivalent des canines) par hémi-mandibule supérieure ; 1 incisive et 1 unicuspide par hémimandibule inférieure.

On distingue sans difficulté les musaraignes à dents blanches (genre Crocidura) de celles à dents à extrémité rougeâtre (Neomys, Sorex). Nous ne développerons pas ici les caractéristiques spécifiques.

CAMPAGNOLS

Dentition incomplète, c'est-à-dire un espace entre les incisives et les molaires, espace appelé diastème. Sa longueur est un des éléments de détermination.

Molaires présentant un dessin en triangles, dont la position et l'assemblage sont un élément caractéristique. Une bonne loupe, à défaut d'une loupe binoculaire, s'impose.

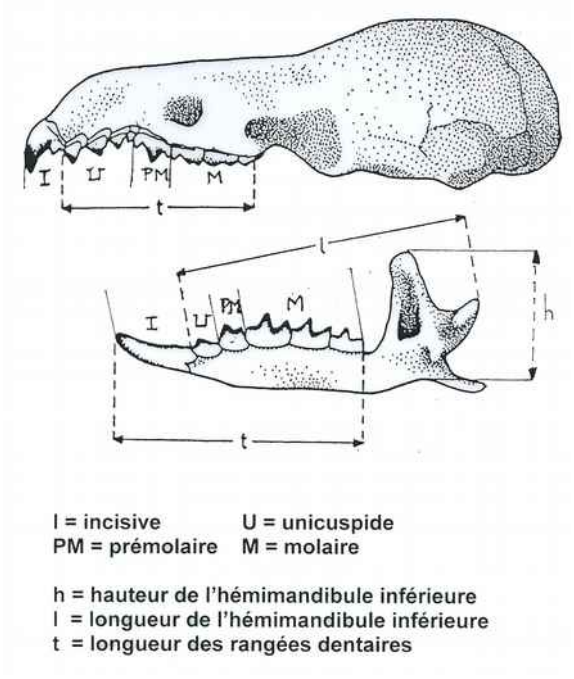

Musaraignes

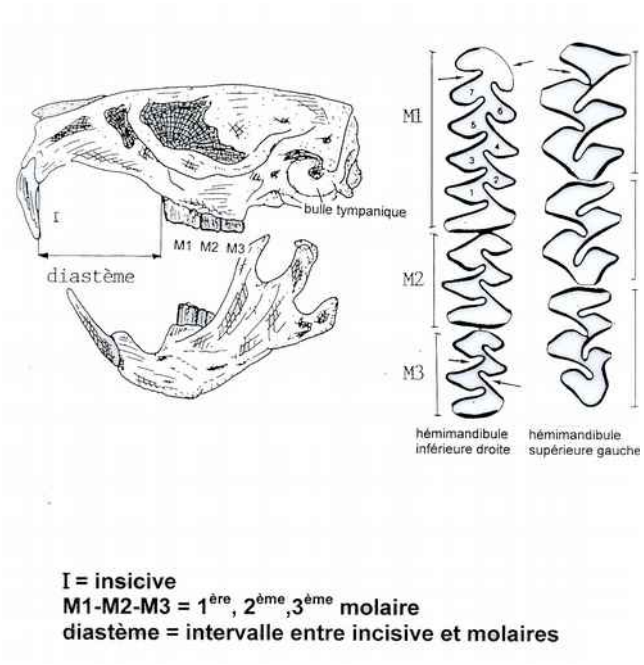

Campagnols

Mulots

Dentition incomplète.

Molaires présentant un aspect tuberculaire (un peu comme les molaires humaines !).

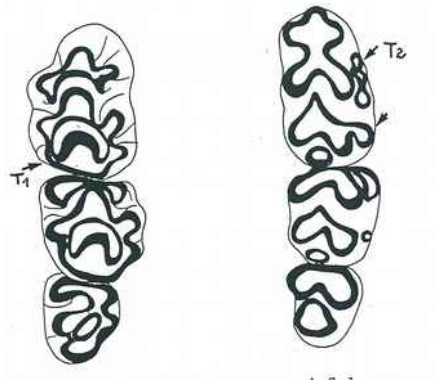

T = tubercule

Gliridés (loir, lérot, muscardin, plus rares ou méconnus)

Dentition incomplète.

Molaires présentant un dessin en circonvolutions caractéristiques.

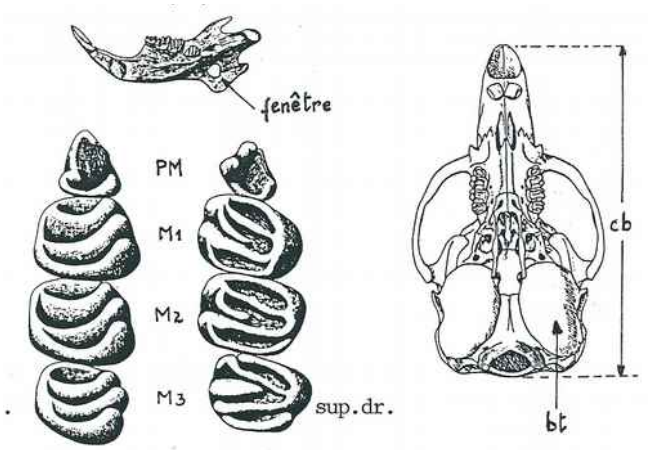

PM : prémolaire – M : molaire - bt : bulle tympanique - cb : longueur condylo-basale

Résultats de la séance

Plusieurs micromammifères des groupes cités ci-dessus ont été mis en évidence ce jour :

- musaraignes : musaraigne musette (*Crocidura russula*) ; musaraigne carrelet et/ou couronnée (*Sorex araneus* et/ou *coronatus*), difficiles à distinguer si tous les caractères ne sont pas présents ou s'il s'agit d'un juvénile.
- campagnols : campagnol des champs (*Microtus arvalis*), campagnol agreste (*Microtus agrestis*), campagnol terrestre, le plus grand (*Arvicola terrestris*), campagnol roux (*Clethrionomys glareolus*), moins fréquent.
- mulots : mulot sylvestre/mulot à collier (*Apodemus sylvaticus/A. flavicollis*), difficiles à distinguer quand on se trouve à la limite des dimensions de distinction systématique, et s'il s'agit d'individus juvéniles.
- pas de Gliridés, hélas.
- 3 exemplaires d'oiseaux, petits passereaux ou autres (?) indéterminables, dont on reconnait facilement le crâne :

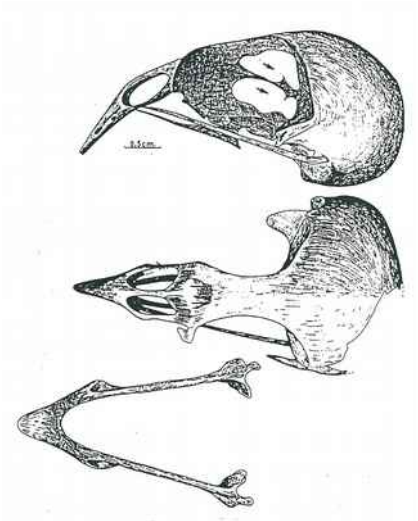

Crâne en vue latérale et dorsale, mandibule inférieure

……A une prochaine pour d'autres découvertes ?

Bibliographie

Les Barbouillons n° 236 (nov. 2006), p. 135-137
Les Barbouillons n° 233 (jan. 2007), p. 156
Les Barbouillons n°234 (mars 2007), p. 14-15
Les Barbouillons n°242 (juill. 2008), p. 31-32
Les Barbouillons n°244 (nov. 2008), p. 48-49
Les Barbouillons n°247 (mai 2009), p.10-12
Les Barbouillons n°252 (mars 2010), p. 15-16

Jean Leurquin, 2006 – Pelotes de réjection : les proies des rapaces. Compilation. Disponible au prix de 3 € à la bibliothèque.

Compte rendu de la Commission de l'environnement du 31 janvier

Philippe Corbeel et Louis Deltombe

La réunion ayant été consacrée presque exclusivement à NATURA 2000, nous reprenons ci-dessous l'avis remis dans le cadre de l'enquête publique.

« Comme vous le savez la région de la Famenne, et en particulier les communes de Houyet, Rochefort, Tellin et Wellin, constitue une de nos zones privilégiées d'analyses et d'observations.

Dans le cadre de Natura 2000, ces zones sont fortement classées en UG 2 et UG 3 et nous nous réjouissons naturellement de cette situation. En effet, des habitats préservés tels que les prairies d'habitats d'espèces, des prairies de fauche peu fertilisées (6511), des pelouses maigres de fauche (6510) ou encore des prairies humides oligotrophes deviennent des milieux rares, même si à l'échelle de notre région, ils sont encore relativement bien présents.

En conséquence nous marquons une objection de voir évoluer ces UG2 et UG3 vers une classification UG5.

Nous ne sommes pour autant pas insensibles aux difficultés que vont engendrer des classifications UG2 et UG3 chez certains petits exploitants agricoles.

Notre constat de terrain est que, même si à l'échelle de la production agricole wallonne, ces exploitations ne représentent qu'un faible pourcentage, elles ne méritent pas pour autant d'être sacrifiées. Dans notre région, ces petits exploitants ont démontré qu'une exploitation agricole n'était pas totalement incompatible avec une préservation du milieu. Mais on ne peut présager de l'évolution future de ces petites exploitations.

D'autre part, ce type d'exploitation est pour nous le seul ayant éventuellement une faculté de conversion vers une agriculture « raisonnée ».

Clairement, la mesure d'interdiction du pâturage avant le 15 juin est une des mesures qui dans le cas **des professionnels agricoles** est parfois fortement pénalisante, sans parler des conséquences environnementales de nourrir « artificiellement » du bétail à l'étable.

Nous sollicitons donc une orientation **vers des plans de gestion** où, moyennant une charge à l'hectare adaptée, **on autoriserait un pâturage avant le 15/6**. Pour les UG2 l'article 4 ;1 C serait applicable et pour les UG3 on s'en réfèrerait à l'article 5 ;1 B.

Cette mesure passerait probablement par une application de type MAE 8 qui, selon nos échos, aurait un canal de subventionnement privilégié pour 2014 ; les agriculteurs ne seraient sûrement pas perdants.

Ceci, accompagné d'un maintien en classification UG 2 ou UG3 (qui sont pour nous les seules garantes d'une préservation future de ce type de biotope) nous parait une porte de sortie face à des agriculteurs professionnels, **fortement touchés (concernés par ces mesures).**

Nous estimons que les différents avantages fiscaux ne sont pas sans conséquences pour les deniers publics, y compris les communes (exemption du précompte immobilier). Cette mesure ne nous apparait soutenable qu'en laissant un maximum de terrains en UG2 et UG3.

A l'analyse, on constate que l'UG3 a déjà perdu 30% de sa superficie et ceci via les différentes « médiations ».

Nous plaidons aussi pour un maintien de la richesse exceptionnelle que nous trouvons dans les pelouses schisteuses ; cette préservation est pour nous incompatible avec des amendements minéraux.

Nous estimons que la mesure Art 4.4 sur les pesticides est une porte ouverte à des dérives incompatibles avec une classification en UG2.

Notre asbl se pose aussi la question du contrôle des mesures, en particulier celles du labour des prairies permanentes. Nous n'avons jamais été partisans d'une répression pure et dure mais dans le cas de milieux fragiles nous plaidons pour une accentuation des moyens humains dans la surveillance.

Par ailleurs, nous vous fournissons également, en annexe, une liste des parcelles ayant retenu une attention particulière de notre association. Dans la mesure du possible et bien conscients de l'ampleur de la tâche, nous avons joint une cartographie.

Annexe

Secteur BE34025. HAUTE-WIMBE
CARTE 2/11 : Parcelles le long du Ry de Hollène d'un intérêt floristique important : préservation maximale, classification en UG 2 à maintenir. Les anciens terrains agricoles classés UG 5 sont inexploités et devraient avoir une classification UG2.

Secteur BE34O26 . MASSIF FORESTIER DE DAVERDISSE
CARTE1/13 :
-La zone le long de la Lesse, rive gauche ; parcelle section B 2ème feuille Halma, « les Grands Prés », mériteraient une classification UG3 (sur 12 m) ou un UG4. Il s'agit d'une zone de chasse pour la cigogne noire (nidification proche), la grande aigrette, le martin-pêcheur (nidification observée), le cincle plongeur. La ripisylve en bon état joue un rôle prépondérant (zone non épurée de Daverdisse). Les berges offrent un beau potentiel.
-Les parcelles de la série 980C, classées en **UG2 sont à maintenir absolument** dans cette classification. Qualité exceptionnelle, magnifique site à Renouée bistorte.
-Les parcelles de la série 1185 G « Quartier de Neupont », non classées, mériteraient une classification UG2. Elles **sont exploitées sporadiquement par des non professionnels**. Prairies à multiples faciès ; prairies maigres à affleurement rocheux, prairies humides d'intérêt biologique, mégaphorbiaie (6430).
-Les parcelles de la série 1498, Chanly section A 3ème feuille « derrière Hastet », parcelles **publiques** communes de Wellin, **classées en réserves intégrales**, à inclure dans la zone Natura 2000, (taillis de chênes, schiste affleurent). Sites à vipères.
-Le site classé « sgib 1333 aux Ins et les Couyi » devenu très intéressant avec l'abandon de la sylviculture résineuse mériterait un classement. Un seul même propriétaire : Mr Philippe Swimberghe **ne devrait pas s'y opposer.**

Secteur BE 35037.VALLEE DE LA WIMBE.
CARTE 2/9/ :
- Toute la zone de confluence entre les Ry de Gongon et Ry d'Ave, en limite des communes de Wellin et Beauraing**, est à maintenir absolument dans les UG2 et UG3.** Sites pour rhinolophes, mégaphorbiaies, réserves Natagora, parcelles proches non exploités professionnellement.

Secteur BE 35038 . BASSIN DE LA LESSE ENTRE VILLERS ET CHANLY.
CARTE 12/14 :
Rive gauche de la Lesse ; avant l'E411, « Outrelesse », les parcelles mitoyennes Tellin –Wellin, cadastrée section A 256a, 267a, 268a, 270 sur Tellin et 1413a sur Wellin, le nouveau propriétaire, administrateur chez nous, **demande l'incorporation de ces terrains en zone Natura 2000.**
Prairies maigres et prairies à renouée bistorte, mégaphorbiaies, prévue dans la structure écologique principale, (mise à jour 10/1/13), propriétaire Philippe Corbeel, 12 rue de la Boverie, 6921 Chanly.

Classification UG 2 mais avec plan de gestion autorisant le pâturage au 15/4 ou UG 5.
Zone de Champaix : cette zone est emblématique au niveau ornithologie. Tissu de haies classées et alternance de terrains, prairies humides d'intérêt biologiques et de pelouses maigres.
Notre constat est que de nombreuses prairies sans doute « permanentes » ont été labourées ces dernières années.
Sauf agriculteur très fortement concernés par des UG2 et UG 3, maintien total de cette zone UG2 et UG3. Mais accompagné d'autorisation de pâturage au printemps, refus UG 5 et UG11.

CARTE 13/14 :
Parcelles en UG 2 numéro Wellin sctA 2ème feuille ; 739C et suivantes « Hesbie », conservation en UG 2 mais avec plan de gestion.
Certaines exploitations de cette zone sont très peu en UG2 et 3

CARTE 14/14 :
Parcelles en UG2 numéro Halma sctB 1ère feuille ; 565, 569 et suivantes « Derrière Chavri », couloir écologique, préservation en UG2 .
Exploitations parfois très peu concernées. »

Signalons aussi la présence à notre réunion de Lionel Delvaux, chargé de mission ruralité chez Inter environnement Wallonie.

Enfin pour terminer nous évoquons différents articles parus dans la presse dénonçant les dérives de la chasse « intensive » ,dans certains conseils cynégétiques que nous connaissons bien.

Actions pour la protection des batraciens

Il faut savoir que les communes ont reçu des injonctions de collaborer de la Province de Namur. A Laloux-Frandeux, les clôtures seront placées les 16 et 17 février par Jacques Gallez et Louis Deltombe et par Natagora à Villers-sur-Lesse et aux Rabanisses. L'an passé à partir du 29/2 jusque vers le 20/3 Laloux 1191 Grenouilles et Crapauds, 22 Tritons. Frandeux 6 Grenouilles et 117 Crapauds.

Incinérateur de Givet

Lors de l'AG le 12/01/2013 nous pouvions dire que ce projet était bien enterré (29 octobre 2012) mais ce 16 février un journal bruxellois signale que le promoteur n'a pas abandonné le projet puisqu'il sollicitait une prorogation du permis de construire.

Synergie entre les infrastructures éoliennes et la gestion forestière

Raoul Hubert et Louis Deltombe

Ce vendredi 16/11, Vent d'Houyet réunissait à Maisoncelles (Beauraing) un premier séminaire sur ce thème avec des représentants du Cabinet Nollet, de la DNF de Dinant et Beauraing, de la GD4, divers forestiers privés, IEW, Natagora, Edora, Lucéole, Electrabel, Air Energie, Electrawids, Greenwind, etc. Les nouvelles orientations politiques wallonnes proposent 20% d'énergies renouvelables en 2020 et diminution de 30 % de gaz à effet de serre en 2020 ! D'où proposition de réforme en trois axes :

- Éolien offshore et onshore
- Solaire : panneaux solaires et photovoltaïques
- Biomasse et géothermie (e.a. En Hainaut).

L'idée, assez originale est de considérer le vent comme un « gisement de vent » et de proposer un décret éolien où cette énergie serait reconnue d'utilité publique. Vu les exigences de 2050 on discutera longtemps de l'opportunité – indispensable- d'exploiter l'éolien aussi en forêt avec des mesures de compensation très controversées. Deux représentants français témoigneront de leurs exploitations éoliennes en forêt – positives et en extension – en Franche-Comté e.a. En résumé, vu les positions très diverses, il est naturellement prématuré d'esquisser un début de conclusion et il faudra attendre les prochains séminaires.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE JEUDI 14 MARS 2013 A 20H00.
A Chanly rue du Tombois (nouveau local), bienvenue à tous !.

Castor de Lomprez

Communiqué de presse des Naturalistes de la Haute-Lesse – janvier 2013

Notre association a eu écho d'une problématique liée à l' arrivée du castor sur le site humide situé près de la salle des fêtes de Lomprez. Les Naturalistes de la Haute-Lesse voudraient d'abord féliciter les responsables communaux et autres membres actifs pour la restauration de cet ensemble naturel du centre du village. Nous estimons que cette intégration dans la localité ne pourra qu'être favorable à la sensibilisation et l'acceptation de la nature près de chez soi.

L'arrivée du castor sur le site est une suite logique qui devrait ravir ceux qui ont œuvré à l'aménagement du site. Hélas, nous apprenons que cela crée au contraire des tensions et des peurs. Les abattages, écorçages, barrages ou hutte ne sont-ils pas l'expression d'une réaction normale de la nature ? Pourquoi refuser cette belle réponse à la restauration mise en place par l'humain ? Le castor, espèce protégée, n'est-il pas emblématique en cet endroit voulu « réserve naturelle » ?

Avec l'aide de Jean-Pierre Facon, un de nos membres, spécialiste du castor et des problèmes liés à la cohabitation avec cette espèce, nous pouvons affirmer que cet animal a sa place dans ce milieu. Une seule famille s'y installera pas plus. Il ne provoquera pas de dégâts au-delà du site car cet animal reste très cantonné. Le barrage qu'il a construit sur le Ry d'Ave n'a d'autre but que de maintenir un niveau d'eau suffisant et constant. Cette construction régule les crues en provoquant un débordement limité. L'animal règle le débit via un trop-plein en rive droite du ruisseau. Bref, le castor est l'élément naturel le plus adapté pour « gérer » les variations du cours d'eau ! Les seuls risques de dégâts sont liés aux abattages d'arbres plantés. Pour cela, nous avons plusieurs solutions faciles et peu coûteuses pour garantir leur intégrité.

Les Naturalistes de la Haute Lesse estiment qu'une acceptation de la présence du castor est nécessaire et qu'il n'est pas acceptable de vouloir repousser une espèce protégée à juste titre. Nous espérons que les responsables communaux, politiques ou autres des administrations wallonnes pourront réagir de façon adéquate dans le sens que nous proposons.

Abeilles, sentinelles de notre environnement !

Du 1er au 17 mars 2013, de nombreuses activités sont organisées par Carine Dechaux, directrice du centre culturel de Rochefort et Nicolas Vereecken, spécialiste des abeilles. Entre autres (voir le folder et le programme du Centre culturel):

Vendredi 1er mars à 19h00 au Centre Culturel

"La vie privée des abeilles sauvages", **Photographies** de Nicolas J. Vereecken. L'auteur-photographe vous emmène à la découverte du monde fascinant de ces insectes omniprésents dans nos parcs, nos jardins, nos campagnes… et nos villes! Découvrez les liens étroits tissés entre nos abeilles sauvages et notre environnement, leur fragilité et leurs comportements étonnants.

« Biodiversité » : **Exposition** de la Province de Namur qui invite le visiteur, au travers d'exemples pris sur le territoire namurois, à découvrir comment cette biodiversité est inscrite dans la mémoire collective au travers des noms de lieux-dits; à mieux comprendre l'importance du réseau écologique et à suivre les cours d'eau, mosaïques de milieux diversifiés pour nous offrir des rivières vivantes. Elle tente également de sensibiliser chacun sur son impact sur la biodiversité, l'invitant à adopter au quotidien des gestes simples et durables.

à 20h30 : **Conférence** «Des abeilles et des hommes : pourrait-on se passer des abeilles aujourd'hui ? » de Bernard Vaissière (INRA, France) Interactions entre abeilles, agriculture et alimentation.

Samedi 2 mars de 15h à 17h30 : **Table ronde** avec interventions croisées de Nicolas Vereecken (ULB): biodiversité et écologie des abeilles sauvages, rapport à l'abeille mellifère. Denis Michez (UMONS) : évolution, déclin des abeilles sauvages, Pascal Colomb (Esprit nature, Ecosem) : aménagement des paysages et des jardins en faveur de la diversité.

FITA 2010 Festival International de Théâtre Action

Les Cahier des Naturalistes de la Haute-Lesse N°2

La Citadelle de Namur – De la géologie à l'histoire

Jean-Louis Giot, en collaboration avec Jean Leurquin, livre un travail très documenté sur les péripéties qui ont façonné ce site exceptionnel dont la géologie et la géographie prédisposaient à un parcours unique. Le texte de 60 pages est suivi d'un album photographique en couleurs réalisé par André d'Ocquier qui illustre avec beaucoup de pédagogie et d'expertise les découvertes du parcours. Bravo à tous les trois pour ce travail de grande qualité, qui est disponible (gracieusement) à la bibliothèque sur simple demande.

La nouvelle étude de Jean Leurquin

Etude des Liliales de Belgique et des régions voisines. Clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs, données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques, planches de dessins au trait par espèce.

Janvier 2013. 163 pages. Coût : 12 €.

Abeilles

L'Autorité européenne de sécurité des aliments relève que trois produits font courir des risques aux abeilles c'est-à-dire des morts massives parmi les essaims. Ces produits sont clothianidine, imidaclopride et thiamethoxane connus aussi sous le nom de Cruiser et Gaucho, interdits en France, Allemagne et Italie mais pas encore chez nous.

DU 21 AU 25 MARS : JOURNEES WALLONNES DE L'EAU : LESSE - LOMME et AFFLUENTS

« Les Journées de l'Eau » sont l'occasion de sensibiliser les citoyens d'aujourd'hui et de demain à l'importance de l'eau, cette ressource que nous devons défendre et protéger. Comme chaque année les Contrats de rivière organisent, avec le soutien du Service Public de Wallonie, des activités entièrement gratuites sur le thème de l'eau. Dans notre vallée, le Contrat Rivière Lesse et Lomme et ses partenaires vous proposent plusieurs activités. Elles se dérouleront pour les écoles le jeudi 21 et le vendredi 22 mars 2013 et pour le grand public durant tout le week-end du 23-24 mars 2013. Certaines d'entre elles ont un nombre limité de participants. N'hésitez donc à réserver au plus vite… Programme page suivante !

www.crlesse.be

Tél. :084 222 665

julie.choutt@crlesse.be

Programme des Journées wallonnes de l'Eau en Lesse et Lomme

SAMEDI 23 mars :

–***10h00 : Visite d'une unité d'épuration individuelle par lagunage (système agréé depuis 2002) suivie d'une « promenade nature » dans le jardin*** par Écologie au Quotidien ASBL

Cette visite sera pour vous l'occasion de poser des questions sur le système mais aussi sur tout ce qui concerne l'épuration individuelle (législation, comparaison des différents systèmes,...). Partez ensuite, en « promenade » nature dans le jardin découvrir des mares accueillant une faune et flore diversifiées... – *RDV* : place du village à Havrenne (Rochefort) – *Durée* : 2 h00 – *Réservation* : oui pour le 15 mars, limité à 25 personnes – *Infos* : CR Lesse 084 222 665, julie.choutt@crlesse.be

–***10h00 : Méthode d'étude en hydrogéologie karstique et observation de phénomènes géologiques*** par le professeur Vincent Hallet, FUNDP

Après une brève introduction théorique sur la méthode d'étude en hydrogéologie karstique, vous passerez à l'observation pratique en vous rendant au Belvédère afin d'observer la chavée de la Lesse, puis à la Vilaine Fosse pour y découvrir un processus karstique. – *RDV* : Place Théo Lannoy 5580 Han-sur-Lesse – *Durée* entre 2 et 3h – *Réservation* : oui pour le 22 mars, limité à 25 personnes – *Infos* : CRLesse J. Choutt : 084 222 665, julie.choutt@crlesse.be

–***De 10h00 à 12h30 et de 14h à 17h : La production hydroélectrique, au moulin de Resteigne*** par les propriétaires

Visite de la roue du moulin ainsi que l'installation de production hydroélectrique au moulin de Resteigne – *RDV* : Rue du Moulin, 143A, 6927 Resteigne – *Durée* : ± 30min – *Réservation* : non – *Infos* : M. et Mme Georges Devis 0495/77.66.69, info@moulinderesteigne.be

–***De 14h à 17h00 : Visite de la pompe à élever les eaux de Porcheresse (Daverdisse)*** par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse

Venez découvrir comment fonctionnait la pompe à eau qui permettait d'alimenter le village de Porcheresse en eau potable... Possibilité ensuite de se restaurer sur place (sandwiches uniques sur réservation ; boissons et vin chaud) – *RDV* : sur le site – *Itinéraire conseillé* : E411, sortie 23, direction Wellin jusque Gembes. La pompe se trouve entre Gembes et Porcheresse (suivre les panneaux fléchés) – *Durée* : ± 30min – *Matériel* : bottes – *Réservation* : oui, limité à 20 personnes par groupe – *Infos* : SI de Daverdisse 084 315 992, info@daverdisse-tourisme.be

–***De 14h à 17h : Visite de la brasserie de la Lesse à Eprave (Rochefort)*** par la Brasserie de la Lesse

Visite guidée d'une petite brasserie coopérative qui vient de démarrer ses activités avec dégustation à la clef _ *RDV* : 43 B rue du Treux 5580 Eprave – *Durée* : 30 minutes avec départ toutes les demi-heures – *Réservation* : non – *Infos* : la Brasserie de la Lesse : 084 457 525, info@brasseriedelalesse.be

–***19h30 : Le saule têtard refuge pour la chouette chevêche***

Pour la nuit de la chouette, partez en balade découvrir l'un des habitats de la chouette chevêche : le saule têtard – *RDV* : à l'église de Wavreille – *Durée* ± 2h – *Réservation* : non – *Infos* : M. Michel David : 084 212 931 michel.david@topbd.be

DIMANCHE 24 mars :

–***De 10h00 à 12h30 et de 14h à 17h : La production hydroélectrique, au moulin de Resteigne*** par les propriétaires

Visite de la roue du moulin ainsi que l'installation de production hydroélectrique au moulin de Resteigne – *RDV* : Rue du Moulin, 143A, 6927 Resteigne – *Durée* : ± 30min – *Réservation* : non – *Infos* : M. et Mme Georges Devis 0495/77.66.6,9 info@moulinderesteigne.be

–***14h00 : Les déboires d'un ruisseau campagnard : l'exemple du Ri de la Planche à Han-sur-Lesse*** par les Naturalistes de la Haute-Lesse

RDV : devant l'église de Han-sur-Lesse – *Durée* : 3h – *Réservation* : non – *Infos* : M. Bruno Marée

–***13h00 à 16h00 : Masblette & Cie*** par le CRIE du Fourneau Saint-Michel et Musées provinciaux de la vie rurale

Partez en famille à la découverte de la Masblette, d'une zone humide, d'une oseraie et d'un lagunage à l'aide d'un livret interactif et déterminez la qualité de l'eau (indice biotique) – *RDV* : entrée du Musée de la vie rurale au Fourneau Saint-Michel 6900 Saint-Hubert – *Durée* : 1h30 – *Réservation* : non – *Infos* : M. C. Dave, CRIE du Fourneau Saint-Michel 084 345 972, christian.dave@criesthubert.be

–***14h : A la découverte de la truite fario, de son élevage à Mirwart & «Rivière, dis-moi si tu es de bonne qualité» & démonstration de montage de mouches (Saint-Hubert)*** par la Province de Luxembourg, Domaine provincial de Mirwart et le Centre de Découverte de la Nature

Le Domaine provincial de Mirwart est réputé pour ses promenades balisées, sa pisciculture et sa production de truites fario. L'occasion est donnée au public de découvrir cet élevage bien spécifique. Ensuite, détermination de la qualité biologique de l'eau via l'identification d'invertébrés. Enfin, un pêcheur réalisera un montage de mouches – *RDV* : pisciculture du Domaine provincial de Mirwart – *Durée* : 2 heures. *Réservation* : oui pour le 22 mars, limité à 30 participants – *Infos* : M. J-P. Georgin 084 366 299, jp.georgin@province.luxembourg.be ou Florence Louis, 084 360 028 (heures de bureau), cdn@province.luxembourg.be

In memoriam Henri Remacle

au terme d'une longue et pénible maladie qui nous a révélé tout son courage, Henri Remacle nous a quittés le 7 décembre dernier.

Ingénieur, domicilié à Bruxelles, il a travaillé dans différents cabinets ministériels de la région wallonne. Il était membre de notre asbl depuis une trentaine d'années. Si on ne le vit que rarement à nos activités, il était lecteur assidu et attentif des Barbouillons, s'intéressant particulièrement aux orchidées sauvages et aux problèmes environnementaux. Ceux qui ont eu le plaisir de le rencontrer garderont le meilleur souvenir de lui, de sa largeur d'esprit et de sa générosité dont notre bibliothèque reste le témoignage : il y a peu de temps, il lui avait fait don de sa collection de la Revue de la Meuse à l'Ardenne et d'autres ouvrages relatifs à la nature.

Nous prions Thérèse, son épouse, leurs enfants et tous les membres de la grande famille Remacle d'agréer nos sincères et amicales condoléances.

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse,

Maurice Evrard.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.
Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).
Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte
IBAN : BE34 5230 8042 4290
BIC : TRIOBEBB
« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »
6921 Chanly
en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Comité

Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur, Commission Environnement	Rue Hautmont, 7 5580 Laloux 084 37 73 86
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 1er mars 2013

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être **reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com